

**MINISTERE DU PETROLE
ET DE L'ENERGIE**

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET
DES MINES**

100194

**MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE
DE L'ETAT**

11 FEV. 2016

12

**MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

**OBJET: Participation à la 7^{ème} Conférence Mondiale de l'Initiative pour la
Transparence des Industries Extractives (ITIE) du 24 au 25 février
2016 à Lima (Pérou)**

L'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) a pour objet de renforcer la bonne gouvernance en améliorant la transparence et la responsabilité (obligation de rendre compte) dans le secteur des industries extractives à travers la collecte, la vérification, la conciliation et la publication de tous les paiements effectués par les entreprises publiques et privées au compte de l'État.

Sa mise en œuvre dans un pays permet d'améliorer le climat d'investissement, parce qu'elle indique clairement aux investisseurs et aux institutions financières internationales que le gouvernement s'est engagé en faveur d'une plus grande transparence. Ainsi, les gouvernements qui mettent en œuvre l'ITIE bénéficient de la mise en œuvre d'une procédure standardisée et reconnue.

La Côte d'Ivoire a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), et a créé, à cet effet, par décret n°2008-25 du 21 février 2008, un Conseil National ITIE (CN-ITIE) chargé de promouvoir sa mise en œuvre.

Les efforts du Gouvernement pour une meilleure gouvernance du secteur extractif en Côte d'Ivoire, d'une part, et d'autre part, les actions et activités du Conseil National ITIE ont contribué à la désignation de la Côte d'Ivoire dans la qualité de « **Pays Conforme** » aux exigences de l'ITIE à la **6^{ème} Conférence Mondiale tenue en mai 2013 à Sydney, en Australie.**

A la réunion d'Afrique Francophone et Malgache tenue du 13 au 17 avril 2015 à Kinshasa (RDC), les Coordonnateurs Nationaux ITIE d'Afrique Francophone et Malgache ont confié au Conseil National ITIE de Côte d'Ivoire, l'organisation de la réunion sous régionale des Coordonnateurs Nationaux ITIE préalable à la 7^{ème} Conférence Mondiale qui se tiendra à Lima au Pérou.

.../...

Cette réunion qui s'est tenue du 29 au 30 juin 2015 à Yamoussoukro, a regroupé les Coordonnateurs de quinze (15) pays et a permis d'harmoniser les points de vue de ces pays sur (i) la mise en œuvre de l'ITIE dans les Etats Membres et son évaluation; (ii) la vision stratégique de l'ITIE pour les prochaines années, son examen, la Gouvernance de l'ITIE ; (iii) les Propositions et recommandations pour la prochaine réunion du Conseil d'Administration International et la Conférence Mondiale de l'ITIE prévue à Lima au Pérou.

Ainsi la **Côte d'Ivoire est invitée par le Secrétariat International de l'ITIE**, à prendre part aux assises de la **7^{ème} Conférence Mondiale qui se tiendra du 24 au 25 février 2016 à Lima au Pérou.**

La présence de la Côte d'Ivoire aux côtés de ses homologues Africains permettra de faire valoir les propositions et recommandations de la réunion tenue à Yamoussoukro en 2015.

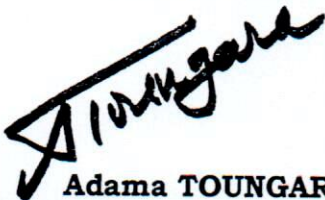
La délégation Ivoirienne est composée de :

- Monsieur **N'DRI Koffi**, Directeur de Cabinet du Ministre du Pétrole et de l'Energie, Président du Conseil National-ITIE,
- Monsieur **TINGAIN Kouadio Julien**, Directeur Technique du CN-ITIE,
- Monsieur **DEMBELE Yahaya**, Conseiller Technique du DG de la SODEMI, Membre du CN-ITIE représentant le Secteur Extractif,
- Monsieur **YAVO N'Takpé Serge**, Sous-Directeur au Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Membre du CN-ITIE représentant l'Administration,
- Monsieur **KOUASSI Yao Hyacinthe**, Directeur des Opérations de l'ONG Social Justice, Membre du CN-ITIE représentant la Société Civile.

Les charges de participation incombent au **Secrétariat International de l'ITIE** et au Conseil National ITIE.

La présente communication a pour objet d'informer le Gouvernement de la tenue de cette importante conférence mondiale et de solliciter son autorisation pour la participation de la délégation Ivoirienne.

Le Ministre du Pétrole
et de l'Energie





Adama TOUNGARA

Le Ministre de l'Industrie
et des Mines



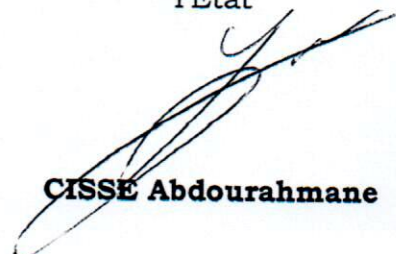
Jean-Claude BROU

Le Ministre auprès du Premier Ministre
chargé de l'Economie et des Finances



Adama KONE

Le Ministre auprès du Premier Ministre
chargé du Budget et du Portefeuille de
l'Etat



CISSE Abdourahmane